

Nombre de Conseillers élus : 11  
Conseillers en fonction : 11  
Conseillers présents : 10

LAGDEL2014.7.1

**Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil Municipal  
Conv. du 16 juin 2014 - Séance du 24 juin 2014**

**Sous la Présidence de M. Serge ZIEGLER, Maire**

**Présents :**

M. MANDOIS Alain, M. BREGÉARD Pierre, M. BIER Philippe, M. VALLE Jean-Marie, M. NOYE Patrick,  
M. THOMASSIN Florian, M. JAHN Marc, M. GALLAND Victor, Mme WAGNER-RETTEL Alexandra.

**Absent Excusé :** Mme WALTER Simone.

**Objet : Désignation des délégués au SIE du Pays des Etangs.  
Modification de la DCM du 3 avril 2014.**

Par délibération, en date du 3 avril 2014, le Conseil Municipal avait désigné deux délégués titulaires au SIE du Pays des étangs alors que la commune n'est pas adhérente à ce syndicat.

Par ces motifs, le Conseil Municipal :

=> modifie sa délibération du 3 avril 2014 en annulant la désignation des deux délégués titulaires au SIE du Pays des Etangs.

Certifié exécutoire.  
Pour copie conforme.

Le Maire

Serge ZIEGLER

Département de MOSELLE  
Arrondissement de CHATEAU-SALINS  
Commune de LAGARDE

Nombre de Conseillers élus : 11  
Conseillers en fonction : 11  
Conseillers présents : 10

LAGDEL2014.1.1

**Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil Municipal  
Conv. du 16 juin 2014 - Séance du 24 juin 2014**

**Sous la Présidence de M. Serge ZIEGLER, Maire**

**Présents :**

M. MANDOIS Alain, M. BREGEARD Pierre, M. BIER Philippe, M. VALLE Jean-Marie, M. NOYE Patrick,  
M. THOMASSIN Florian, M. JAHN Marc, M. GALLAND Victor, Mme WAGNER-RETTEL Alexandra.

**Absent Excusé :** Mme WALTER Simone.

**Objet : Centre d'Animation Rurale - Aménagement du gîte -**

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la Commission d'Arrondissement de Sécurité Incendie a émis un avis défavorable à l'utilisation des locaux à sommeil.

Le Maire a pris ensuite un arrêté pour la fermeture des locaux à sommeil du Centre d'Animation Rurale de Lagarde.

Il propose au Conseil md'effectuer dans un premier temps l'aménagement du deuxième étage en gîte avec 4 chambres (2 avec salle de bains et 2 avec sanitaires communs).

L'aménagement du premier étage se fera ultérieurement.

Il présente différents devis.

Après une visite du site et délibération, le Conseil municipal avec 9 voix pour et 1 abstention, décide :

=> d'adopter le projet des travaux d'aménagement du gîte des chambres (2<sup>ème</sup> étage)

=> de réaliser les travaux,

=> d'accepter les devis des l'entreprises

RECEVEUR de Cirey Sur Vezouze (électricité) pour un montant HT de	6 595,29 €
MANDOIS de Bourgaltruff (sanitaire, plomberie) pour un montant HT de	5 077,00 €
MANGIN de Parroy (menuiseries) pour un montant HT de	1 834,85 €
VAULLERIN de St Jean de Kourtzerode (plâtrerie et peinture)	
pour un montant HT de	13 842,55 €
	-----
Total de l'opération HT	27 349,69 €

=> de solliciter l'octroi d'une subvention au titre de la réserve parlementaire.

=> de solliciter l'octroi d'une subvention auprès du Conseil Général de la Moselle au titre du développement touristique

=> d'arrêter le plan de financement suivant :

Montant total de l'opération HT	27 349,69 €
Subvention parlementaire	10 000,00 €
Subvention Conseil Général (30 %)	8 204,00 €
Part à la charge de la commune le solde financée par prélèvement sur fonds propres le solde soit HT	9 145,69 €

Certifié exécutoire.  
Pour copie conforme.

Le Maire

Serge ZIEGLER